Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 10h54
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_036-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-03-11

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 09 Avril 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	1	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	38	(a+b+c)

Objet
ATTRIBUTIONS COMPENSATRICES PROVISOIRES 2025

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- GEORGES D(DONCOURT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –P HIBLOT (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique : E CLAUDET (ALLONDRELLE)*

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)-C LECOINTRE (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) à E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 14/04/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 03/04/2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Il appartiendra au Conseil de valider le versement trimestriel des attributions compensatrices provisoires en raison de la Fiscalité Professionnelle Unique

Commune	ATTRIBUTIONS DEFINITIVES 2024	ATTRIBUTION PROVISOIRES TRIMESTRIELLES 2025
ALLONDRELLE-LA-MALMAISON	35 601,00 €	8 900,25 €
BASLIEUX	7 332,00 €	1 833,00 €
BAZAILLES	9 506,00 €	2 376,50 €
BEUVEILLE	19 020,00 €	4 755,00 €
BOISMONT	13 762,00 €	3 440,50 €
CHARENCY-VEZIN	9 539,00 €	2 384,75 €
COLMEY	1 830,00 €	457,50 €
DONCOURT-LES-LONGUYON	35 993,00 €	8 998,25 €
EPIEZ-SUR-CHIERS	2 987,00 €	746,75 €
FRESNOIS-LA-MONTAGNE	13 859,00 €	3 464,75 €

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 10h54
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_036-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

GRAND-FAILLY	6 388,00 €	1 597,00 €
HAN-DEVANT-PIERREPONT	300,00 €	75,00 €
LONGUYON	558 254,00 €	139 563,50 €
MONTIGNY-SUR-CHIERS	30 773,00 €	7 693,25 €
OTHE	0,00 €	0,00 €
PETIT-FAILLY	1 493,00 €	373,25 €
PIERREPONT	65 236,00 €	16 309,00 €
SAINT-JEAN-LES-LONGUYON	7 642,00 €	1 910,50 €
SAINT-PANCRE	23 092,00 €	5 773,00 €
SAINT-SUPPLET	2 161,00 €	540,25 €
TELLANCOURT	32 435,00 €	8 108,75 €
VILLE-AU-MONTOIS	3 470,00 €	867,50 €
VILLE-HOUDLEMONT	24 831,00 €	6 207,75 €
VILLERS-LA-CHEVRE	34 531,00 €	8 632,75 €
VILLERS-LE-ROND	6 030,00 €	1 507,50 €
VILLETTE	2 488,00 €	622,00 €
VIVIERS-SUR-CHIERS	80 547,00 €	20 136,75 €
	1 029 100,00 €	257 275,00 €

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
AVEC 37 VOIX et 1 ABSTENTION (D ROESER)

DECIDE de verser trimestriellement ces attributions compensatoires provisoires

Le Président

Fait à LONGUYON le 14/04/2025

Jean-Pierre JACQUE